

Avec l'intention de renforcer la confiance mutuelle, le dialogue et la coopération hémisphérique, et en prenant appui sur les principes mentionnés plus haut, mettre au point, dans le cadre de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, un processus singulier et objectif d'évaluation gouvernementale multilatérale dans le but de surveiller l'avancement des actions individuelles et collectives dans l'hémisphère, et des interventions de tous les pays participant au Sommet, face aux diverses manifestations du problème.

En réponse à l'appel lancé par les dirigeants au Sommet des Amériques tenu en 1998 à Santigao, un Groupe de travail de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) a été constitué et chargé d'établir un mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) aux fins de la surveillance de l'élaboration de stratégies (MEM) nationales et régionales de lutte contre les drogues correspondant aux objectifs de la Stratégie hémisphérique antidrogue de 1997. Le Solliciteur général adjoint du Canada a été élu président du Groupe de travail. Pendant une période de 18 mois, le Groupe a mis au point le mécanisme, les travaux s'achevant à une dernière réunion tenue à Ottawa en août 1999. Le MEM a été entériné par la CICAD en Uruguay en octobre 1999.

Le MEM est un mécanisme d'évaluation par un groupe de pairs établi par les 34 pays membres de la CICAD de l'Organisation des États américains. L'année 2000 a marqué la phase pilote du MEM, qui sera un processus permanent nécessitant un engagement vigoureux de la part des gouvernements participants. Le mécanisme comprend un questionnaire sur 81 indicateurs par lesquels les pays soumettent des informations sur tous les aspects de leurs politiques de lutte contre les drogues (p. ex. réduction de la demande au moyen de programmes sanitaires et sociaux, réduction de l'offre par la législation et l'application de la loi), ainsi que des politiques connexes visant, par exemple, le blanchiment d'argent et le contrôle des armes à feu. Ces informations ont été évaluées par un Groupe d'experts gouvernementaux (GEG), composé de 34 experts, un de chaque pays membre de la CICAD/OEA, qui les ont synthétisées en rapports nationaux sur chaque pays, ainsi qu'un rapport hémisphérique global sur les progrès accomplis dans l'élaboration de stratégies pour lutter contre les drogues illicites. Ces rapports ont été approuvés à une session extraordinaire de la Commission tenue en décembre 2000 et ils seront remis aux dirigeants au Sommet des Amériques à Québec en avril 2001.

Le Canada a beaucoup investi dans le MEM, dont environ 400 000 \$ à la CICAD pour éponger les coûts de l'élaboration du mécanisme, de la constitution du Groupe d'experts gouvernementaux et du soutien du Fonds de solidarité, qui a dispensé une assistance aux pays qui ne sont pas en mesure d'absorber tous les coûts de leur participation au GEG.

La délégation canadienne au Groupe de travail était dirigée par le Bureau du Secrétaire général du Canada et comprenait des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de Santé Canada. De nombreux autres ministères gouvernementaux ont participé à la préparation de l'apport canadien au GEG pour les évaluations initiales.